

PRÉSENTATION DE LA COMMISSION AFFAIRES SOCIALES



La Commission des Affaires Sociales est présidée par Elsa Madelennat, assistée d'Amandine Simonet et de Chantal Durand Collignon.

Elle a pour mission de réfléchir aux actions pouvant être menées sur la commune pour créer du lien social et soutenir les habitants dans leurs difficultés diverses.

Les membres de la Commission sont à votre disposition pour transmettre à Mr le Maire toute demande d'aide individuelle relevant de sa compétence.

Ils seront également le relais auprès de l'École, de l'Association « Les Enfants d'Abord », de MLC et de toutes les autres associations du village de vos projets et demandes.

Lors de sa première réunion, le 27 mai dernier, la commission a notamment abordé les points suivants :

1) Action de fin d'année en faveur des personnes âgées :

Traditionnellement orientée sur le colis de Noël des Aînés, la commission prévoit cette année de recueillir l'avis des seniors de plus de 68 ans par un questionnaire pour connaître leurs souhaits (colis, repas dans un restaurant ou repas dansant dans notre salle des fêtes).

2) Accessibilité et pérennité de la MAM :

L'existence d'une MAM est d'utilité publique et l'attractivité de notre école. Il pourrait à terme être envisagé la création de locaux de plein pied, mitoyens avec l'école. Ce projet, s'il est jugé pérenne, devra être mené en concertation avec la commission travaux.

3) Actions pouvant être engagées à destination des jeunes :

Comme il l'a été annoncé dans notre profession de foi, la Commission travaille à la création d'un Conseil Municipal des Jeunes.

D'autres actions comme l'aide à la recherche de stage pour les collégiens de 3^{ème} ou un contrat jeune/mairie pour financer le permis de conduire sont à la réflexion.